

N'attendez plus l'été pour profiter de votre piscine Equipez-vous d'une pompe à chaleur.

La piscine est aujourd'hui un lieu où l'on partage des moments de convivialités en famille ou entre amis !
Pour prolonger ses moments de bonheur et faire durer le plaisir, chauffez votre piscine !



Thermor propose aujourd'hui une gamme complète de Pompe à chaleur pour piscine qui vous permettra de profiter de votre bassin à une température idéale de 28°C

Gamme complète : bassins jusqu'à 90m3

- Performante : COP 4,6 (air à 15°C, eau à 26°C)
- Equipé d'un système réversible (chaud/ froid) limitant la prolifération des algues - ainsi évite l'utilisation intensive de produit de traitement de l'eau et préserve la durée de vie du liner
- Commande digitale déportable
- Housse d'hivernage inclus

Service gratuit :

En ce moment Thermor vous propose un crédit gratuit 0% pour toute installation effectuée par un professionnel, renseignez-vous vite ! il vous permet d'étaler dans le temps votre l'achat de votre pompe à chaleur piscine !



Pour en savoir plus : www.thermor.fr

CONTACT PRESSE

Magali Richard mrichard@thermor.tm.fr ou 02 38 71 38 31

UN CREDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ETRE REMBOURSE. VERIFIEZ VOS CAPACITES DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Mensualités de 75€ au TAEG fixe de 0%.

Montant total dû de 1500 €.

Pour 1500€ empruntés sur 20 mois.

EXEMPLE : Pour un montant financé de 1500€ au TAEG⁽¹⁾ fixe de 0% (taux débiteur fixe correspondant : 0%) : durée de remboursement de 20 mois avec une mensualité (hors assurance facultative) de 75 €.

Montant du capital + intérêt : 1500€

Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple hors assurance facultative pour un achat et un crédit accessoire à une vente de 1500€ remboursable sur une durée de 20 mois au Taux Annuel Effectif Global fixe⁽¹⁾ de 0% (taux débiteur fixe de 0%), vous remboursez 20 mensualités de 75€. Coût total du crédit : 0€ (dont 0€ d'intérêts). Montant total dû : 1500 €. Pas de frais de dossier. Le coût mensuel standard de l'assurance Décès, Perte Totale et irréversible d'Autonomie, Maladie-Accident, souscrite auprès de Cardif Assurance Vie, Cardif Assurances Risques Divers et Quatrem est de 2,33€ et s'ajoute au montant de la mensualité de l'exemple ci-dessus. Le coût total de cette assurance facultative est de 46,60 € et le taux annuel effectif de l'assurance de 3,58%. Offre valable pour un crédit accessoire à une vente d'un montant de 1500 € à 3000 €, d'une durée de 10 ou 20 mois au TAEG fixe⁽¹⁾ de 0%. Le coût du crédit (TAEG fixe⁽¹⁾ : 3,94%, taux débiteur fixe : 3,87% intérêts : 51,40€) est pris en charge par THERMOR.

(1) TAEG fixe : Taux Annuel Effectif Global fixe Sous réserve d'étude et d'acceptation par Domofinance SA (2).

Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par DOMOFINANCE et sous réserve de remplir les conditions d'attribution du prêt. DOMOFINANCE SA au capital de 53 000 010 € - 450275490 RCS Paris, N° ORIAS 07026850 – www.orias.fr – Siège social : 1, bd Haussmann – 75009 Paris – Vous disposez d'un droit de rétractation. Cette publicité est diffusée par Thermor RCS Orléans B329545008, 17 rue Croix Fauchet – 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle, en qualité d'intermédiaire de crédit à titre non exclusif de la Banque Domofinance. Ces intermédiaires apportent leur concours à la réalisation de crédit sans agir en qualité de prêteur. Conditions en vigueur jusqu'au 31 décembre 2016.

CONTACT PRESSE

Magali Richard mrichard@thermor.tm.fr ou 02 38 71 38 31